



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU MAROC**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APPEL A CANDIDATURES BOURSE MASTER DOUBLE DIPLOMATION 2023

Le programme de bourse master double diplomation s'adresse à des étudiants de niveau master, **exclusivement de nationalité marocaine**, inscrits dans une université publique marocaine ou dans une université issue d'un partenariat public-privé (UIR, UM6P, UEMF, etc.). L'université marocaine doit être liée à un établissement d'enseignement supérieur français par un **accord de double diplomation** qui reconnaît la mobilité en France comme faisant partie intégrante du cursus de l'étudiant. Ainsi, cette mobilité doit donner lieu à un double diplôme pour l'étudiant marocain à la fin de ses études en France et de son cursus au Maroc.

La bourse sera attribuée pour une durée de 10 mois (septembre 2023 à juin 2024).

Chaque responsable de programme de master en double diplomation peut soumettre la candidature d'un de ses étudiants selon le principe suivant : une convention = une candidature.

Les critères de sélection portent sur :

- **l'excellence académique** de l'étudiant (*la troisième année de licence et le premier semestre de master seront considérés*)
- **la spécialité de formation** : celle-ci doit s'inscrire dans l'une des spécialités susceptibles de répondre aux besoins du marché de l'emploi marocain et des grandes orientations de la coopération bilatérale ;
- **l'obtention d'un double-diplôme** : la convention de coopération entre les deux établissements sera analysée afin de déterminer si celle-ci prévoit bien l'obtention des diplômes marocain et français de master.

Cette bourse du gouvernement français **n'est pas cumulable** avec une autre bourse.

Les candidatures doivent être transmises **par les établissements marocains** au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Maroc à l'adresse suivante : bourses.esr@ifmaroc.com au plus tard le **lundi 29 mai 2023**.

Chaque candidature doit être composée du dossier **complet** de l'étudiant présélectionné et **de la copie de l'accord de double-diplomation** entre les établissements marocains et français. Toute candidature envoyée **après la date limite d'envoi ne pourra pas être traitée**. Si le programme inclut une période de stage obligatoire de plus de deux mois en France, **celle-ci doit être précisée dans la candidature en y apportant le calendrier prévisionnel de la mobilité en France**.

Pour toute question, merci de contacter :

Marie PELATAN, chargée de mission Universitaire – marie.pelatan@ifmaroc.com